
Compte-rendu du Conseil de quartier « Meurthe-Canal »
Du mardi 28 mars 2017 à 18h – Salle de réunion / Station d'épuration

Etaient présents :

Les habitants : M et Mme Kuhn, MJ Weicker, A Picaut, P Hirsch, P Meret, M Guyot, Y Bombarde, P Nicolas, Mme Abenzoar, C Simon, JL Ferrer, M Chili, M Basselin, C Munoz, M Peureux, D Stalder, S Caprarella, R Vétier, C Bailly, S Dumas, S Winkel, E Jacquinet, M Bourgeois, C Valence, B Poirot, M. Masson, A Gosserez, C Thiery, C Meyster, P Nicaise, M Fradeira, B Da Silva, J Hippy, M et Mme Houin, D Masson, G Godfroy, M et Mme Pocachard, C Renaudin, P Roignot, C Labandibar.

Ville de Maxéville :

C Choserot - Maire de Maxéville,
O Pivel, Maire-adjoint délégué à l'environnement, à la sécurité, à l'urbanisme,
J Ries, Maire-adjointe déléguée à la participation citoyenne et au cadre de vie,
B Ricci, Maire-adjoint à la vie scolaire,
E Collet, Maire-adjointe à la petite enfance et à la jeunesse,
A Delrieu, Maire-adjointe déléguée aux sports, à la culture, à l'animation, aux associations,
O Henriet, conseiller municipal (jumelages),
B Bellussi, conseillère municipale,
N Bar, conseillère municipale,
C Roussel, Responsable participation citoyenne,
C Munier, Police Municipale,
F Rynkiewicz, Responsable Pôle Espace Public,
T Fabre, Responsable service Patrimoine bâti et Logistique.

Métropole du Grand Nancy :

M Hoffmann, Pôle déplacements
P Popart , Pôle services et infrastructures

Monsieur le Maire remercie les nombreuses personnes présentes. Madame Ries demande par quel moyen ces dernières ont été informées de cette réunion : tous (à l'exception de deux personnes) ont été informés par le courrier d'invitation remis dans chaque boîte à lettre du quartier. Moment d'information et d'échanges, cette rencontre est un point d'étape sur les suites données aux doléances formulées par les habitants du quartier lors de réunions publiques et autres ateliers thématiques.

La parole est laissée aux représentants du Grand Nancy pour une présentation des différents aménagements – Les plans seront joints à ce compte-rendu (et téléchargeables sur le site de la ville : www.mairie-maxeville.fr ou disponibles en mairie sur demande).

Rue Eugène Vallin (cf plan)

Création de deux places de stationnement pour PMR. Conservons-nous les deux ?

Monsieur le Maire profite de ce moment pour confirmer le départ de Maxéville de l'entreprise Marcotullio . Les locaux vont être libérés. Le projet est de raser et de reconstruire avec du résidentiel « haut standing ». (Projet privé)

Rue Lafayette (cf plan)

Objectifs :

- faire ralentir les automobilistes
- améliorer la sécurité à la sortie des véhicules et des piétons des habitations situées dans le virage de la rue

Le seul moyen de limiter la circulation, c'est contraindre : ainsi, des zones protégées avec poteaux seront installées devant les habitations et des chicanes (2) vont être créées avec indication de priorité (sens descendant).

Est posée la question d'une piste cyclable : cela est impossible car problème de largeur de chaussée. De plus si marquage, il n'y aura plus de balise dans le virage – balises qui doivent servir à sécuriser l'accessibilité aux habitations.

L'idée d'un sens unique est également émise mais la réponse donnée est négative : en effet, l'expérience prouve que lorsqu'il y a sens unique non seulement la vitesse augmente et mais en plus le problème initial est juste déplacé sur les autres rues.

Madame Ries demande pour cet aménagement (et tous les autres) que les personnes présentes se fassent le relais auprès des voisins qui n'ont pu assister à cette réunion.

Les aménagements rue Lafayette seront réalisés avant l'été.

Passages des camions

Malgré les panneaux d'interdiction, des poids lourds continuent à emprunter la rue Lafayette. Une demande sera faite à la Police Nationale pour effectuer de nouveaux contrôles. A noter que les contrôles effectués par la Police Municipale sont très peu contraignants (amende de 11€) alors que ceux faits par la Police nationale sont très conséquents.

Une rencontre avec les transports Bellanger sera organisée en mairie en présence de Monsieur le Maire. Le rétrécissement de la chaussée va réduire naturellement le passage des camions.

Square des Pourpes

Un atelier s'est constitué pour travailler autour de ce square. Entre haies taillées, couronnes des arbres remontées, différents travaux ont été effectués mais il convient de poursuivre la réflexion sur ce que pourrait devenir cet espace. L'objectif est de le faire vivre : la Ville ne fera pas de gros investissements techniques mais avec les habitants, elle pourra mettre les moyens pour le rendre sûr, fréquenté et convivial. Mme Houin rejoint le groupe de travail.

Rue des Maraichers (cf plan)

Création d'une place pour personne handicapée et création d'un passage piéton et d'une bande stop.

Le problème de stationnement est soulevé : on ne peut pas se garer sur le trottoir car il est très haut : la hauteur du trottoir est liée à la présence d'un mur de soutènement (car réseau d'assainissement en dessous).

Pourquoi ne pas créer un parking au fond de la rue ? Monsieur le Maire annonce que ceux qui construisent des logements doivent également assurer les places de parking qui vont avec ... sans compter sur la démultiplication du nombre de véhicules par famille. Madame la Directrice du Nid prend la parole et annonce que pour les 12 logements construits, on compte 18 places de stationnement.

Un participant propose d'étudier la mise en place d'une chicane afin de casser la vitesse sur la rue.

Au final, il est décidé la mise en place d'un atelier « rue des Maraichers ».

Sur l'espace au fond de la rue, regroupement de jeunes (alcool et autres) – idem aux Cadières – idem au bout de la rue Deville.

Rue Jean Jaurès (cf plan)

Création de 16 places de stationnement sur la rue.

Rue des Meutes

Faisant suite à l'atelier rue des Meutes qui s'était réuni fin d'année 2016 et aux remarques formulées par les habitants sur l'étroitesse de la rue, l'absence de trottoir ainsi que la vitesse de certains véhicules, une proposition avait été faite par ces derniers de créer un cheminement sur la berge du canal.

VNF avec lesquelles le Grand Nancy a pris contact ne voit pas d'inconvénient à la création pour le moment de deux escaliers à condition de ne pas déstabiliser le talus ; pour autant cette proposition ne correspond pas tout à fait aux attentes des riverains (accès poussettes, vélo, ...) – Possibilité de faire un chaineau à côté de l'escalier ?

Rue René Schvartz / coût des travaux : 207 000€

Le principe retenu est celui d'une zone de rencontre limitée à 20km/h avec trottoir de 5 cm de haut en entrée et sortie de rue, avec caniveau central et absence de séparation entre route et trottoir. Sur une telle zone, le piéton est prioritaire.

Il y a 5 tilleuls : à voir si on les conserve.

Les travaux seront réalisés courant second semestre. Avant de faire quelconque installation (plots par exemple), on va « laisser vivre » ce nouvel aménagement.

Rue des Cailles Blanches

Les travaux (changement des conduites d'eau potable) se dérouleront du 3 au 28 mai prochains avec réfection du tapis. Pour les aménagements, les riverains seront consultés.

Rue Deville

Possibilité d'aménager la bordure de rue / le terrain vague afin d'éviter que les voitures ne s'embourbent : visite sur site à prévoir.

Parc à chiens

Madame Ries annonce qu'un projet de parc à chiens sur une partie du stade Luzzi est en cours de réflexion. Ce projet devra se construire avec les premiers concernés à savoir les propriétaires de chiens.

Parmi les personnes présentes, personne ne souhaite rejoindre pour le moment ce groupe de travail.

M Bombarde et Mme Abenzoar souhaitent rejoindre le groupe.

Monsieur le Maire ajoute que le stade Luzzi est un stade historique de Maxéville, que les vestiaires vont être dans les prochaines semaines occupés par un ébéniste d'art de Maxéville.

Voie de la Meurthe (boulevard urbain)

Une seule voie de circulation dans chaque sens. Les discussions sont en cours avec les entreprises du secteur afin que chacune participe au financement de la voie dans le cadre de l'outil dénommé « projet Urbain Partenarial ».

L'emprise pour le Tram (sens unique) est réservée + parking relai (prévision 2030).

Salle des Cailles Blanches

Lors du conseil de quartier de 2016, les habitants avaient signalé les nuisances sonores émanant de la salle lors de certaines fêtes. La Ville a réagi en recadrant l'utilisation de la salle en fonction des événements (repas de famille, mariage,). Même si la situation s'est fortement améliorée, du bruit est encore généré à certaines occasions. La Ville restera vigilante.

Bus / L19

Les deux arrêts (La Meurthe) sont à présent situés l'un en face de l'autre (entre Aldi et Mac Do).

Monsieur le Maire conclut ce conseil de quartier en annonçant qu'avec les différents travaux d'aménagement, la réfection du square des Pourpres, la salle des Cailles Blanches qui accueille à présent des manifestations comme la bourse aux plantes, un esprit de quartier se remet progressivement en place.

Rédacteur : C Roussel